

Organisation sanitaires des examens Taxi/VTC

Le protocole suivant devra être respecté :

- Le nombre de candidats par classe doit être réduit et l'épreuve sera donc étalée sur plusieurs jours selon les départements
- Le centre d'examen mettra en place un sens de circulation afin que les candidats ne se croisent pas,
- Le centre de formation assurera la distanciation physique entre les candidats
- Le port du masque est obligatoire
- La convocation est affichée sur le téléphone du candidat pour éviter tout contact,
- Le candidat doit nettoyer ses mains au gel hydro-alcoolique à l'entrée de la salle,
- Les candidats présentant des symptômes ne seront pas admis aux épreuves,
- Le candidat est tenu de respecter les horaires indiqués pour ne pas créer d'attroupement autour du site d'examen.
- Les candidats sont priés de respecter une distanciation physique entre eux,